



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/407
21 juillet 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Points 33, 51, 55, 56, 57, 58, 62,
63, 70, 73, 83 et 105 de l'ordre
du jour provisoire*

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE D'INTERDICTION
COMPLETE DES ESSAIS NUCLEAIRES

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EFFICACES SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE DES ETATS NON DOTES D'ARMES
NUCLEAIRES CONTRE L'EMPLOI OU LA MENACE D'ARMES NUCLEAIRES

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EFFICACES POUR
GARANTIR LES ETATS NON DOTES D'ARMES NUCLEAIRES CONTRE
L'EMPLOI OU LA MENACE D'ARMES NUCLEAIRES

PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS L'ESPACE
EXTRA-ATMOSPHERIQUE

APPLICATION DE LA RESOLUTION 41/54 DE L'ASSEMBLEE GENERALE
RELATIVE A LA CESSATION IMMEDIATE ET A L'INTERDICTION DES
ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

RELATION ENTRE LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

* A/42/150.

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES

Lettre datée du 15 juillet 1987, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la déclaration finale de la cinquième session du Conseil d'Interaction tenue à Kuala Lumpur du 19 au 21 avril 1987. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 33, 51, 55, 56, 57, 58, 62, 63, 70, 73, 83 et 105 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Malaisie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yusof M. HITAM

ANNEXE

Déclaration finale de la cinquième session du Conseil d'Interaction
tenue à Kuala Lumpur du 19 au 21 avril 1987

1. En cette fin de XXe siècle, l'humanité est en proie aux crises les plus graves de son histoire sans pour autant que des mesures adéquates aient été prises pour y faire face. Tant que les responsables politiques, scientifiques, religieux et culturels aux niveaux national et international ne prendront pas les mesures appropriées, fondées sur une éthique commune, l'avenir restera incertain.
2. C'est pourquoi le Conseil d'Interaction a l'intention de faire suivre la réunion qu'il a eue en mars 1987 avec divers responsables religieux par d'autres réunions consultatives qui seront l'occasion d'examiner sur une base interdisciplinaire les solutions qu'il est possible d'apporter à certains des graves problèmes qui menacent l'humanité. Le Conseil reconnaît que les universités, lieux où est formée l'élite, ont vocation à préparer les générations futures à faire face aux exigences créées par un monde d'interdépendance.

PAIX ET DESARMEMENT

3. La paix a perdu sa véritable signification dans un monde où, depuis la seconde guerre mondiale, il n'est de jour qui n'ait été marqué par la guerre, les conflits, la pauvreté et la dégradation de l'homme et de l'environnement. Une paix véritable ne peut s'obtenir que dans le cadre d'un dialogue permanent et d'une volonté de compréhension à tous les niveaux.
4. Le Conseil d'Interaction, une fois de plus, prie instamment tous les Etats, et en particulier les superpuissances, de tous mettre en oeuvre pour assurer un contrôle efficace des armements, le désarmement et réduire les budgets militaires. A cette fin :
 - a) Les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient honorer leurs engagements conventionnels de réduire les niveaux d'armes stratégiques en leur possession et poursuivre les négociations en vue de les réduire encore davantage;
 - b) Le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev ont une lourde responsabilité morale envers l'humanité qui est de continuer à rechercher activement des solutions mutuellement acceptables destinées à empêcher une course aux armements dans l'espace ainsi qu'à arrêter la course aux armements sur terre; ils doivent également décider des mesures concrètes à adopter afin de réduire de manière considérable les armes nucléaires, chimiques et classiques;
 - c) Une réunion au sommet consacrée aux questions de fond devrait être convoquée en 1987 en raison des progrès réalisés lors des pourparlers de Genève tenus après Reykjavik; le Conseil propose à nouveau d'institutionnaliser un dialogue au plus haut niveau sur une base annuelle;
 - d) Tout en poursuivant leur objectif à long terme d'un monde exempt d'armes nucléaires, les deux responsables devraient s'attacher à parvenir à des accords tangibles cette année même;

e) La première priorité est de conclure sans retard un accord sur l'élimination équilibrée, progressive et définitive des missiles de moyenne portée (INF) selon la formule proposée à Reykjavik et d'engager immédiatement des négociations en vue de la réduction et de l'élimination éventuelle des missiles de courte portée en Europe;

f) Les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient se mettre d'accord sur une réduction de 50 % de leurs armes nucléaires stratégiques comme convenu lors du sommet de Reykjavik et des pourparlers de Genève tout en prenant les mesures nécessaires pour pouvoir procéder à d'autres réductions;

g) Il faut respecter strictement le Traité sur les missiles antibalistiques de 1972 et les deux puissances devraient convenir conjointement de son interprétation. Rien ne doit être négligé pour prévenir la course aux armements dans l'espace, qui doit être utilisé exclusivement à des fins pacifiques;

h) Les deux blocs devraient préparer et engager de nouvelles négociations sur les forces armées classiques en mettant l'accent sur des mesures destinées à renforcer la confiance et la sécurité et sur une réduction mutuellement acceptable des armes classiques de l'Atlantique à l'Oural, ce qui permettrait d'instaurer un équilibre dans la région. Ces mesures devraient être étendues le plus tôt possible à l'Asie et à d'autres parties du monde;

i) Les armes chimiques devraient être interdites et éliminées dans le cadre de garanties fiables concernant l'arrêt de leur production et de moyens de vérification stricte convenus par les parties.

5. Ces mesures pourraient permettre de freiner la course aux armements, de réduire les énormes dépenses que cela nécessite et, partant, de diminuer considérablement les quantités d'armes et les risques de guerre tout en accroissant la sécurité des autres pays. Le Conseil préconise une interdiction globale des essais nucléaires comme convenu dans le Traité de non-prolifération, grâce éventuellement à la délimitation de seuils plus bas, à une limitation du nombre des essais et la ratification des traités en vigueur.

6. Parmi les mesures spécifiques à adopter par les Etats-Unis et l'Union soviétique figure notamment la mise en place de mécanismes de prévention d'une guerre nucléaire déclenchée par accident ou par erreur. Le Conseil d'Interaction encourage vivement l'instauration d'un débat plus vaste entre toutes les nations sur les perceptions et réalités inhérentes aux questions de réduction des armements qui préoccupent l'humanité tout entière. Le Conseil est convaincu que les alliés des Etats-Unis et de l'Union soviétique ainsi que toutes les autres nations peuvent apporter une importante contribution à la résolution de ce problème.

LA SITUATION DE L'ECONOMIE MONDIALE

7. Pour des raisons d'ordre moral, politique et économique, le monde doit tendre vers une structure économique plus équitable, ce qui permettra de résorber l'effroyable pauvreté dont souffrent actuellement un grand nombre d'individus à travers le monde. Seules l'adoption d'une série de mesures et l'instauration d'un

dialogue fondé sur la conscience par les pays industrialisés de leur intérêt propre ainsi que de l'adoption par les pays en développement de politiques cohérentes peuvent permettre d'opérer les changements nécessaires.

8. Des signes dangereux caractérisent l'économie mondiale :

a) Les lourds déficits du budget fédéral et de la balance commerciale des Etats-Unis ainsi que les énormes excédents enregistrés au niveau de leur balance des comptes courants par le Japon et les principaux pays occidentaux créent un climat de tension économique dangereux;

b) Les poussées protectionnistes s'accroissent, faisant prendre aux événements un tour grave;

c) La crise de la dette atteint des proportions inimaginables alors que l'on n'entrevoit toujours pas l'ombre d'une solution;

d) Les conditions de vie de la majorité des populations dans la plupart des pays en développement, en particulier ceux à faible revenu, continuent de se détériorer rapidement;

e) L'effondrement des cours des produits primaires aggrave davantage la situation économique critique d'un grand nombre de pays;

f) Les taux d'intérêt réels, bien qu'inférieurs à ceux antérieurement en vigueur, restent trop élevés;

g) Les fluctuations des taux de change du dollar fragilisent à l'extrême la structure financière, les activités commerciales et les échanges mondiaux;

h) Dans l'ensemble, l'impossibilité de faire face aux réalités d'une économie mondiale interdépendante entraîne dans bien des domaines une situation anarchique lourde de conséquences pour le bien-être de l'homme.

9. Le Conseil d'Interaction réaffirme que si l'on ne prend pas immédiatement les mesures coordonnées qui s'imposent pour faire face à ces problèmes, c'est le bien-être futur de tous les pays qui sera en cause.

COMMERCE ET PROTECTIONNISME

10. Le Conseil d'Interaction considère qu'en raison de la situation qui prévaut actuellement sur les marchés de change et les places financières, une vague de protectionnisme accru sous ses multiples formes pourrait entraîner une récession mondiale.

11. C'est pourquoi le respect scrupuleux des principes du GATT ainsi que la nouvelle série de négociations du GATT sont d'une importance particulière. Il convient de mettre un terme aux mesures protectionnistes et d'instaurer un système d'échanges multilatéraux durable, viable et ouvert. En particulier, le Conseil d'Interaction préconise l'élimination des accords bilatéraux entre les principaux

Etats et souligne les dangers inhérents aux différends qui, à l'heure actuelle, opposent ces Etats. Le Conseil prie instamment ces derniers de régler leurs différends sans avoir recours à des mesures de protectionnisme accrues.

12. Les Etats-Unis, la Communauté européenne et le Japon subventionnent leur production agricole à un niveau inacceptable, compromettant ainsi les perspectives de développement et rendant pratiquement impossible le remboursement par nombre de pays de leur dette. Il est nécessaire de procéder à une transformation radicale des politiques agricoles orientées en fonction du marché. Tout retard aura de graves répercussions.

13. Les lois anti-dumping devraient s'appliquer à tous les produits y compris les produits agricoles.

LA CRISE DE L'ENDETTEMENT ET LA GESTION DE LA DETTE

14. Il faut trouver d'urgence une solution à la crise de la dette avec ses conséquences alarmantes. Il ne faut pas que le service de la dette se traduise par l'étranglement de l'économie d'un pays, et aucun gouvernement n'a moralement le droit d'exiger de sa population des privations incompatibles avec la dignité humaine. Toutes les parties en cause doivent apporter une contribution tangible à l'application du principe du partage des charges.

15. Il est peu probable qu'à court terme les pays débiteurs soient en mesure de dégager des excédents commerciaux d'une ampleur suffisante pour assurer le service de la dette. Il est indispensable de procéder à un ajustement qui conduira à la croissance et à une augmentation des exportations; toutefois, dans la plupart des cas, cela exigera un temps considérable. Il faut que la communauté internationale soit consciente du fait qu'à moins qu'un appui urgent soit accordé aux pays débiteurs pour préserver leurs structures économiques et sociales et promouvoir le développement, les résultats de pénibles efforts déployés ces dernières années pour rétablir la démocratie et la liberté économique risquent d'être réduits à néant.

16. L'initiative Baker cherche à stimuler un ajustement orienté vers la croissance reposant sur une augmentation considérable de nouveaux flux financiers provenant des banques commerciales internationales, mais pour diverses raisons cette initiative n'a jusqu'à présent pas obtenu l'effet désiré.

17. Le Conseil d'Interaction prie donc instamment les pays industrialisés d'examiner à titre prioritaire la question de la dette et de l'inscrire comme point distinct de l'ordre du jour de leur prochaine réunion au sommet à Venise. Tous les participants devraient appuyer et promouvoir sans délai les mesures propres à engendrer les conditions et les ressources nécessaires à un ajustement axé sur la croissance dans les pays débiteurs.

18. Nous pensons que ces mesures doivent comprendre notamment :

a) Un effort vigoureux pour assurer une croissance non inflationniste plus rapide, des taux d'intérêt moins élevés et une réduction des pressions

protectionnistes grâce à une coordination plus étroite de la politique macro-économique;

b) Un accroissement des prêts officiels grâce à une substantielle augmentation générale du capital de la Banque mondiale;

c) Une amélioration des mécanismes propres à amortir les chocs économiques découlant des fluctuations des recettes d'exportation et des taux d'intérêt, grâce à des arrangements de financement compensatoire appropriés;

d) Un plus large réemploi des ressources provenant des remboursements de prêts concessionnels du FMI dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel afin d'éviter des transferts négatifs vers le Fonds;

e) Un accroissement des courants bilatéraux et multilatéraux d'aide publique au développement (APD) à des conditions favorables vers les pays à faible revenu, avec des modalités d'ajustement rétroactives plus larges et plus détaillées pour ce qui concerne l'aide publique au développement fournie par le passé et un rééchelonnement de la dette à des conditions plus favorables dans le cadre du Club de Paris;

f) Un allègement de la dette pour les pays débiteurs qui appliquent des politiques d'ajustement appropriées lorsqu'un tel allègement semble être nécessaire pour appuyer une croissance axée sur l'exportation.

19. Le principe de la responsabilité conjointe exige que toutes les parties - débiteurs, créateurs, banques commerciales et institutions financières internationales - contribuent de manière concrète à l'allègement du problème de la dette.

a) Les pays débiteurs doivent adopter des programmes d'ajustement permettant de concilier le service de la dette avec les exigences nationales, assurant un développement soutenu, inversant le mouvement de fuite des capitaux et établissant des mécanismes de surveillance appropriés;

b) Les autorités bancaires de supervision dans les pays créanciers devraient accepter les modalités d'annulation de la dette des pays en développement notamment celles des Etats-Unis;

c) Un accroissement des possibilités des pays débiteurs sur le plan commercial, allié à une réduction du protectionnisme dans les régions où ces pays ont des avantages comparatifs leur permettrait d'augmenter leurs recettes d'exportation;

d) Les institutions financières internationales doivent fournir de nouvelles ressources pour appuyer les prêts commerciaux.

20. Le Conseil d'Interaction suggère que des échanges de vues entre toutes les parties s'engagent, sans retard, sur ces questions.

21. Le Conseil d'Interaction entend pour sa part, contribuer d'urgence à la recherche de solutions en étudiant par exemple des propositions pratiques concernant l'allègement de la dette.

22. Les conflits régionaux et les guerres ont pour effet d'accélérer le sous-développement et, ce faisant, de gonfler encore la dette. Les pays en développement gaspillent des sommes énormes pour les dépenses militaires qui ne sont pas nécessairement destinées à des fins défensives. Dans l'intérêt du développement, il est indispensable d'arriver à une réduction marquée de ces dépenses - dont le coût dépasse très nettement l'aide officielle au développement reçue et prend parfois elle-même la forme d'aide. En même temps, les pays industriels doivent cesser d'exporter des armes avec autant de zèle et aider davantage à éviter les conflits régionaux et à les étouffer.

23. Le Conseil d'Interaction recommande que des mesures soient prises pour résoudre les conflits régionaux existants ou potentiels par le règlement pacifique, des instruments régionaux et un régime de sécurité collective internationale observant strictement le principe de l'autodétermination. L'accent devrait être mis sur la conclusion ou le renforcement de pactes de non-agression régionaux.

24. La solution de ces conflits doit reposer sur l'application rigoureuse de principes établis du droit international, en particulier celui du retrait des troupes étrangères de tous les territoires occupés.

DEVELOPPEMENT - POPULATION - ENVIRONNEMENT

Développement

25. Un accroissement des courants d'aide au développement vers les pays en développement devient une nécessité d'autant plus impérieuse que la situation économique mondiale demeure peu favorable. Le Japon, les Etats-Unis et plusieurs pays d'Europe occidentale devraient fournir davantage d'assistance au développement et encourager les investissements en capitaux et la mise en valeur des ressources humaines.

26. Il faut exploiter le potentiel du secteur privé pour promouvoir le développement d'un pays et pour utiliser de manière efficace les modestes ressources, par exemple au moyen de coentreprises avec l'Etat ou d'autres entreprises et grâce au transfert de technologie.

27. Les programmes de secours d'urgence sont indispensables pour assurer la survie de beaucoup de personnes et de collectivités qui vivent actuellement dans le dénuement le plus complet et il est absolument nécessaire d'entretenir un sentiment de solidarité à l'échelle mondiale pour les aider à survivre.

28. La communauté internationale doit appliquer d'urgence le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, adopté par l'Assemblée générale en mai 1986.

Population

29. Les valeurs morales pratiquées dans la famille ainsi qu'un sens de la responsabilité commune des hommes et des femmes, sont indispensables. L'accroissement rapide de la population dans beaucoup de pays en développement sape tous les progrès qui peuvent avoir été réalisés. C'est ainsi que sous-développement, croissance démographique et érosion des systèmes soutenant la vie humaine en viennent à former un cercle vicieux. Des politiques responsables au niveau de l'Etat exigent l'établissement de projections systématiques, des tendances de la population, de l'environnement et de l'économie, une attention particulière devant être accordée à leur interaction.

30. Tout en étant conscient des différentes approches adoptées par les religions à l'égard des politiques et méthodes de planification de la famille, le Conseil reconnaît que les tendances actuelles rendent inévitable la recherche d'une planification de la famille efficace. Il est convaincu que les grandes religions et philosophies de la terre permettent la planification de la famille. Il faudrait faire connaître l'expérience positive réalisée par plusieurs pays et religions, et l'on pourrait accélérer la recherche scientifique en matière de planification de la famille.

Environnement

31. La mise en valeur de sources d'énergie de substitution telles que l'énergie solaire et l'hydrogène, ainsi que la mise au point de nouveaux systèmes et techniques dans le domaine des transports sera nécessaire pour atténuer les effets des changements climatiques qui se dessinent à l'horizon; il faudrait poursuivre les études sur la dégradation de la couche d'ozone, empêcher le déclin continu du nombre des espèces biologiques, et lutter contre ce qui menace la biosphère. Dans ce contexte, le Conseil d'Interaction attend avec impatience la publication du rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement.

TERRORISME ET TRAFIC DE DROGUES

32. Le Conseil d'Interaction recommande aux gouvernements d'adopter des mesures plus rigoureuses aux plans national et international et de conjuguer et coordonner leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme et le trafic illicite des drogues qui constituent des menaces pour la paix et la sécurité internationales.

33. Il arrive fréquemment que le terrorisme et le trafic de drogues soient intimement liés et une coopération multilatérale plus efficace s'impose à cet égard.

34. Il faut tout faire pour encourager l'adoption d'une nouvelle attitude qui viserait à réduire, et finalement à éliminer, tant l'offre que la demande liées à l'usage illicite de stupéfiants, grâce à l'éducation et à la coopération internationale.

L'AFRIQUE DU SUD ET LA POLITIQUE D'APARTHEID

35. Le Conseil d'interaction n'a cessé de réclamer l'abolition du régime d'apartheid. A ce titre, le Conseil a prié instamment l'Afrique du Sud de prendre certaines mesures à l'échelon national de manière à créer un climat propice à l'ouverture de négociations avec les dirigeants noirs.
36. Il est regrettable que le Gouvernement sud-africain ait opté pour une politique qui aggrave les tensions dans ce pays et fait peser une menace sur les nations africaines voisines qui cherchent par tous les moyens à préserver leur indépendance tout en s'efforçant de réaliser des progrès de première nécessité dans les domaines économique et social. La condamnation de plus en plus ferme de l'apartheid par la communauté internationale et la mise en place d'un programme international de sanctions ont contribué à créer parmi la communauté blanche une vague de désapprobation grandissante à l'égard de la provocation et de la répression accrue dont fait montre le régime de Pretoria, et ceci malgré le caractère relativement bénin des sanctions adoptées par certains des pays industriels les plus importants.
37. De plus en plus, les milieux d'affaires conduisent une politique de désinvestissement qui tend à réduire considérablement le nombre de filiales et d'opérations commerciales de tous ordres en Afrique du Sud, traduisant ainsi la préoccupation du secteur privé au sujet du caractère néfaste de la situation engendrée par la poursuite de la politique d'apartheid. S'agissant de l'attitude à adopter, les chefs de file des milieux d'affaires devraient être guidés non seulement par la lettre mais aussi par l'esprit et par l'intention de la politique de désinvestissement volontaire ou obligatoire existante. En fin de compte, c'est au vu des mesures prises à l'heure actuelle que sera évaluée la sagacité du jugement des milieux d'affaires.
38. Le Gouvernement sud-africain s'est engagé dans un processus de déstabilisation politique, économique et militaire des Etats d'Afrique australe situés à proximité de ses frontières, notamment du Mozambique. Il existe bel et bien un risque sérieux de voir l'effondrement économique de l'un de ces pays, et tout particulièrement du Mozambique, déclencher une réaction en chaîne et mettre ainsi en péril la stabilité et la viabilité d'autres Etats, entraînant à terme l'émergence d'un véritable cordon sanitaire autour de l'Afrique du Sud. A l'évidence, le régime sud-africain table de façon cynique sur le fait que les graves difficultés nées de l'émergence de ces nouveaux points névralgiques auront pour effet de détourner l'attention et de minimiser les efforts de la communauté internationale à l'égard de l'apartheid, relâchant ainsi la pression internationale qui s'exerce à l'heure actuelle. L'Afrique du Sud aurait alors beau jeu d'apparaître comme le seul élément stable de toute cette région.
39. Cette situation ne saurait être tolérée plus longtemps. Dans un monde bâti sur des relations d'interdépendance, les dirigeants, quel que soit le pays concerné, ne peuvent se soustraire à la responsabilité et à l'obligation morale qui leur incombent et se doivent d'oeuvrer à l'élaboration d'une transition pacifique, et ce avec toute la force, la détermination, l'efficacité et l'imagination possibles, jusqu'à ce que les fondements d'une société démocratique et multiraciale juste soient solidement établis en Afrique du Sud.

40. Par conséquent, il serait bon que le Conseil d'interaction recommande l'adoption des mesures suivantes :

a) Tous les pays industrialisés devraient, à tout le moins, prendre une série de sanctions en rapport avec les mesures adoptées par le Congrès des Etats-Unis dans le cadre de l'intensification de la pression économique exercée sur le régime d'Afrique du Sud, ceci afin d'aggraver le coût de l'apartheid et d'encourager l'ouverture de négociations menées de bonne foi;

b) Les pays ayant adopté des sanctions nationales obligatoires devraient s'efforcer activement de faire en sorte que leurs alliés, ou que les pays retirant un bénéfice considérable d'accords commerciaux bilatéraux s'abstiennent, à tout le moins, d'annuler l'effet de ces sanctions en fournissant les marchandises qui tombent sous le coup de ces mêmes sanctions;

c) Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, ainsi que d'autres pays de la CEE qui, pour des raisons diverses, jouissent d'une certaine influence auprès du Gouvernement sud-africain devraient intensifier leurs efforts pour convaincre ce gouvernement de la nécessité d'adopter des mesures urgentes pour mettre fin à l'apartheid et établir une véritable démocratie dans une Afrique du Sud unie et non fragmentée. Dans l'immédiat, il faudrait plus précisément s'attacher à obtenir :

- i) La libération de Nelson Mandela et d'autres détenus politiques;
- ii) La fin de l'état d'urgence et de la répression exercée à l'encontre des adversaires de l'apartheid, y compris des enfants, ainsi que la fin de l'état d'urgence et le retrait des troupes des townships;
- iii) La reconnaissance de l'ANC et d'autres organisations politiques;
- iv) L'ouverture, aussitôt que possible, de négociations avec de véritables représentants de la communauté noire portant sur l'instauration de la liberté politique;
- v) L'annulation du Population Registration Act, du Native Lands Act et du Group areas Act;
- vi) L'octroi à tous les Sud-Africains d'une citoyenneté unique et universelle.

41. Dans le cadre de ces mesures, la communauté internationale devrait envisager de lever les sanctions une fois l'apartheid éliminé et de susciter de vastes efforts multilatéraux destinés à accélérer le développement ainsi qu'à favoriser l'avènement d'une société libre et multiraciale en Afrique du Sud.

- Ces efforts internationaux devraient également tendre à mettre un terme immédiat à l'occupation illégale de la Namibie conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

- Le Gouvernement sud-africain devrait mettre fin sans délai à sa politique de déstabilisation des pays voisins, et en particulier cesser de mettre sur pied et d'entretenir des forces à sa solde. D'autres gouvernements devraient également renoncer à encourager et à financer des groupes rebelles dans la sous-région d'Afrique australe étant donné qu'un tel soutien favorise en définitive l'Afrique du Sud et ses politiques illégales. Les événements survenus en Angola montrent à l'évidence que de telles politiques conduisent à une intensification de l'intervention militaire sud-africaine dans ce pays. Le soutien apporté à l'UNITA par l'Afrique du Sud a entraîné directement d'autres interventions, ce qui autrement ne se serait pas produit.

- La communauté internationale devrait agir promptement pour contrecarrer les manœuvres sud-africaines et favoriser le développement économique des pays les plus touchés.

a) Pour éviter que le climat d'insécurité ne s'accroisse, l'ONU devrait instamment prier tous les pays de fournir au Mozambique et aux autres pays une assistance qui leur permettrait de repousser plus efficacement les attaques militaires perpétrées par les forces soutenues par l'Afrique du Sud, d'instaurer un équilibre interne et ainsi de consacrer davantage de ressources à leur développement économique et social;

b) Les gouvernements, en particulier les pays donateurs traditionnels, devraient accroître considérablement l'aide économique qu'ils apportent aux Etats de première ligne afin que ces derniers puissent dégager leur économie de l'emprise de l'Afrique du Sud. De la même manière, les organisations internationales devraient débloquent sans retard les fonds d'urgence et de réserve et lancer des campagnes spéciales de mobilisation de ressources pour venir en aide à ces Etats;

c) L'un des moyens de venir en aide à ces pays serait de contribuer au Fonds AFRICA récemment créé par le Mouvement des pays non alignés;

d) La communauté financière internationale devrait être encouragée à contribuer au développement économique des Etats de première ligne.

MULTILATERALISME

42. L'ONU et ses institutions spécialisées constituent la pièce maîtresse du mécanisme indispensable de maintien de la paix et de promotion de la coopération entre les nations.

43. Quarante ans ont incontestablement créé une certaine inertie et révélé certaines rigidités bureaucratiques. Nous encourageons les Etats Membres à réévaluer et à réadapter le système des Nations Unies pour lui permettre de faire face aux problèmes d'un monde en pleine mutation. Le Conseil prie instamment tous les gouvernements de lutter contre la désagrégation du système multilatéral y compris des structures extérieures à l'ONU. Les réalités de l'interdépendance n'offrent aucune autre alternative à la solution des problèmes sur le plan multilatéral (par exemple les questions liées à l'environnement, les épidémies, le terrorisme, le commerce, la gestion des monnaies, la dette et la production agricole).

PARTICIPANTS

Ont participé à la session du Conseil d'Interaction les membres ci-après :

Helmut Schmidt (Président)	République fédérale d'Allemagne
Takeo Fukuda (Président d'honneur)	Japon
Ahmadou Ahidjo	Cameroun
Kirti Nidhi Bista	Népal
Kriangsak Chomanan	Thaïlande
Mathias Mainza Chona	Zambie
Jenoe Fock	Hongrie
Malcolm Fraser	Australie
Arturo Frondizi	Argentine
Kurt Furgler	Suisse
Tun Hussein Onn	Malaisie
Manea Manescu	Roumanie
Hedi Noura	Tunisie
Olusegun Obasanjo	Nigéria
Misael Pastrana Borrero	Colombie
Maria de Lourdes Pintasilgo	Portugal
Ola Ullsten	Suède
Bradford Morse (Secrétaire général)	

Y ont en outre participé les membres du Bureau directeur du Conseil d'Interaction ci-dessous :

Manuel Ulloa (Co-Président)	Pérou
Sardar Swaran Singh	Inde
Huang Hua	Chine
Shridath S. Ramphal	Guyana
Vladimir P. Suslov	Union des Républiques socialistes soviétiques
Shin Hyon-Hwak	République de Corée
Widjojo Nitisastro	Indonésie
Emile van Lennep	Pays-Bas
